



 LIEU : Locaux du CFPPA, site du Valentin et sur le terrain (exploitations agricoles)

 DURÉE : 70h

 EFFECTIF

- Minimum : 7
- Maximum : 14

 PROCHAINE SESSION :

Du 15 au 19 mars 2027
et
Du 10 au 14 mai 2027

 PUBLICS CONCERNÉS :

- Exploitants agricoles
- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Particuliers
- Stagiaires de la formation professionnelle

 90 %

taux de satisfaction
(2026)

 100 %

taux de réussite sur
5 stagiaires
présentés (2026)

Maraîchage biologique

UCARE : Réaliser les opérations de production de l'atelier maraîchage



Bloc de compétence du BPREA, en présentiel / RNCP 38093 / Certificateur Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire / date échéance enregistrement 01/01/2029

OBJECTIFS

- Poser les bases et dimensionner votre projet de maraîchage
- Acquérir les bases techniques de la production en agriculture biologique
- Connaître les différentes approches (bio classique, bio-intensif, MSV, permacole)
- Comprendre les interactions des choix techniques (équipement, irrigation, fertilité des sols)
- Planifier une production en fonction de ses objectifs
- Réaliser les opérations de production

CONTENU DE LA FORMATION

• Comprendre le système maraîcher biologique :

Spécificités du maraîchage AB, fonctionnement de l'agroécosystème, diversité des systèmes de production et enjeux de la filière.

• Concevoir son système de culture :

- Préserver et améliorer la fertilité du sol : diagnostiquer son sol, matières organiques et fertilisation, maraîchage sol vivant.
- Choisir ses cultures : caractéristiques des espèces cultivées, rotation, itinéraires techniques.
- Connaître et mettre en oeuvre les opérations culturales (techniques, impacts, raisonnement).
- Protéger ses cultures : reconnaître les ennemis des cultures (stress physiologiques, ravageurs, maladies, mauvaises herbes), piloter la protection (suivi des cultures, seuils d'intervention, outils d'aide à la décision), mobiliser les moyens de lutte (prophylaxie, biocontrôle, PPN, auxiliaires et pratiques culturales).
- Maîtriser l'irrigation : dimensionner son système d'irrigation et piloter les apports.
- S'équiper : choisir des matériels et infrastructures adaptés.

• Planifier et organiser la production :

-Construire un calendrier cultural, anticiper les interventions, organiser les chantiers. Traçabilité et système qualité.

• Dimensionner son atelier en s'assurant de sa viabilité économique :

-notions de base en économie, construction d'un prévisionnel, analyse de durabilité.



CONDITIONS D'ADMISSION

L'entrée en formation est conditionnée par l'obtention du financement et d'un entretien individuel.

Prérequis :

Avoir un projet en production maraîchère.

Langue française parlée

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Nous contacter à partir de septembre pour entretien et inscription.

En fonction des effectifs, nous consulter.

COÛT ET FINANCEMENT

- Compte CPF
- Autofinancement
- VIVEA
- France Travail

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en salle
- Visites et travaux pratiques sur le terrain (**prévoir des vêtements adaptés**)
- Interventions d'experts

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours
- Visites d'exploitations
- Parcelle pédagogique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en fin de formation d'une situation professionnelle par un entretien d'explicitation.

RYTHME DE LA FORMATION

70h en centre

Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00

Rythme hebdomadaire : 35h



Du 15 au 19 mars 2027

et

Du 10 au 14 mai 2027

VALIDATION DE LA FORMATION

Pour les parcours hors BPREA, attestation de suivi de la formation spécifiant les compétences acquises. Permet de valider l'UCARE "Concevoir un atelier de maraîchage biologique adapté à son contexte.

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

- Validation de l'UCARE "Réaliser les opérations de production de l'atelier Maraîchage " du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (RNCP 38093, certificateur Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire et de la forêt, date de publication 13/10/2023)
- Activité agricole
- Pratique individuelle
- Installation/salariat sur une exploitation agricole



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique.

